

## Une organisation professionnelle classique

L'Association des enseignant·e·s du degré secondaire II argovien·ne·s (AMV, 1968–2025) devient la fraction Ecoles du degré secondaire II de Bildung Aargau.



**Andreas Meier,**  
Docteur en biologie, enseigne depuis 2007 à la Kantonsschule de Baden et, en tant que 14<sup>ème</sup> et dernier Président (depuis 2023), s'est chargé de la transition sans heurts de l'AMV vers une fraction de Bildung Aargau.

Fondée il y a 58 ans, l'Association des enseignant·e·s du degré secondaire II argovien·ne·s (AMV) est devenue en 2025 la fraction Ecoles du degré secondaire II de Bildung Aarau. Dès ses débuts, l'AMV a poursuivi des objectifs syndicaux et de politique du secondaire II dans un contexte qui peut être considéré comme représentatif de nombreux cantons.

Une révision des traitements du personnel de l'Etat argovien a été à l'origine de la fondation de l'AMV en été 1968, les enseignant·e·s du secondaire II – à l'époque en grande majorité des hommes à plein temps, ainsi que quelques «enseignant·e·s auxiliaires» – se sentant tenu·e·s à l'écart. L'indignation était telle qu'au cours de la première décennie suivant la fondation, les enseignant·e·s du secondaire II ont tout·e·s adhéré en bloc à l'AMV.

Les conditions d'engagement étaient au centre des préoccupations de l'Association, en particulier les salaires, la caisse de pensions et, bientôt, la charge d'enseignement. De plus, elle organisait des consultations juridiques gratuites et s'efforçait d'obtenir le titre de professeur·e pour les enseignant·e·s du secondaire II – ce qui semble aujourd'hui un enjeu secondaire.

### Lutte pour un accès direct

L'AMV étant d'abord peu entendue au sein de la bureaucratie cantonale de l'éducation, elle a cherché des allié·e·s auprès de l'Association argovienne des enseignant·e·s (ALV). Au sein de la Commission des examens de fin de scolarité du degré secondaire I (Bezirksschulabschlussprüfungskommission) et du Conseil de l'instruction publique, une collaboration substantielle a pu s'établir. Avec le temps, les efforts politiques ont également porté leurs fruits : à la fin des années 1970, pas moins de deux conseillers d'Etat ont reçu une délégation de cinq membres de l'AMV. Cette rencontre permit d'aborder des questions pratiques telles que les congés des enseignant·e·s, la réduction du taux d'activité des enseignant·e·s nommé·e·s, les grilles-horaires ainsi que des aspects de la formation continue.

Grâce à des cours de formation continue réguliers, l'AMV a étendu son champ d'activité. Les formations organisées tous les deux ans réunissaient à chaque fois une centaine de participant·e·s et étaient consacrées au travail en classe, aux relations avec les parents et à la collaboration entre collègues. L'AMV comptait alors 250 membres répartis dans huit écoles cantonales.

L'AMV n'a toutefois pas atteint son objectif de réseautage et de meilleure connaissance mutuelle, la participation aux assemblées étant trop faible. Les membres de l'Association suivaient néanmoins de très près les débats politiques et soutenaient l'AMV lorsqu'une action s'avérait néces-

saire. Ainsi, lors de l'assemblée annuelle de 1994, près de 150 participant·e·s ont débattu avec le Directeur de l'instruction publique des mesures d'austérité drastiques : augmentation de la charge horaire, augmentation des effectifs de classes et réduction de salaire de 10 %.



Illustration 1: En 1978, l'Association des enseignant·e·s du degré secondaire II argovien·ne·s fête ses 10 ans à Wohlen. Walter Kuhn (1916–2007), professeur de dessin à l'école normale de Wettingen, avait conçu la couverture de l'invitation. Les symboles représentaient la conception que le gymnase avait alors de lui-même : un mélange global d'arts beaux et utiles. (Sources: Archives Hans Hauri, Baden-Dättwil)

### Nouvelle maturité et nouvelles conditions d'engagement

Au début du 21<sup>e</sup> siècle, l'AMV a connu ses plus grands bouleversements en matière de politique scolaire avec, d'une part, l'introduction de la nouvelle maturité à deux niveaux – avec des options spécifiques et des disciplines approfondies ((Akzentfächer??)) –, et d'autre part la révision de la loi sur l'engagement des enseignant·e·s qui a entraîné de nouvelles pertes salariales, de nouvelles règles pour le mandat professionnel et des adaptations du temps de travail annuel.

Aux alentours de 2010, les finances de l'Etat azpôts. En raison d'une politique salariale restrictive, le canton d'Argovie a alors perdu son attrait pour les ensei-

gnant·e·s. En 2014, le mécontentement a conduit à une première manifestation d'enseignant·e·s. Deux ans plus tard, à l'occasion d'un rassemblement à Aarau, les enseignant·e·s ont défilé aux côtés de près de 10 000 fonctionnaires.

### Forces unies

Cette «pression de la rue» a complété le dialogue déjà bien établi avec le Département de l'instruction publique. En 2022, un nouveau système a permis d'atténuer les désavantages salariaux, en particulier pour les jeunes enseignant·e·s du secondaire II. Pour ces dernier·e·s, l'adhésion à l'AMV n'est toutefois plus une évidence depuis longtemps. Aujourd'hui, seuls 54% des

enseignant·e·s du secondaire II en sont membres, avec, toutefois, une tendance légèrement à la hausse.

Depuis 2015, l'AMV est une organisation membre de l'ALV, rebaptisée Bildung Aargau en 2024. Après des années de collaboration fructueuse, les membres ont voté à une large majorité la transformation de l'AMV en une fraction Ecoles du degré secondaire II de Bildung Aargau pour l'année scolaire en cours.



**Patrick Zehnder**  
enseigne l'histoire et l'éducation à la citoyenneté depuis 2000 à la Kantonsschule de Baden et a été membre de l'AMV pendant toute cette période.

**BILDUNG  
AARGAU**

**Mittelschule**



[www.bildungaargau.ch/  
fraktionen/mittelschulen](http://www.bildungaargau.ch/fraktionen/mittelschulen)

L'article complet, en allemand, est disponible ici:



[https://bildungaargau.ch/  
uploads/images/  
Geschichte-AMV-1968-2025.  
pdf?v=1758302593](https://bildungaargau.ch/uploads/images/Geschichte-AMV-1968-2025.pdf?v=1758302593)

## PH LUZERN PÄDAGOGISCHE HOCHSCHULE

Das neue Weiter-  
bildungsprogramm  
ist da!

- Kurse für Lehrpersonen aller Stufen und Fachleute aus der Berufs- und Erwachsenenbildung
- CAS, DAS, MAS, Zusatzausbildungen

Jetzt  
anmelden!



[www.phlu.ch/weiterbildung](http://www.phlu.ch/weiterbildung)